



Culture SNMD

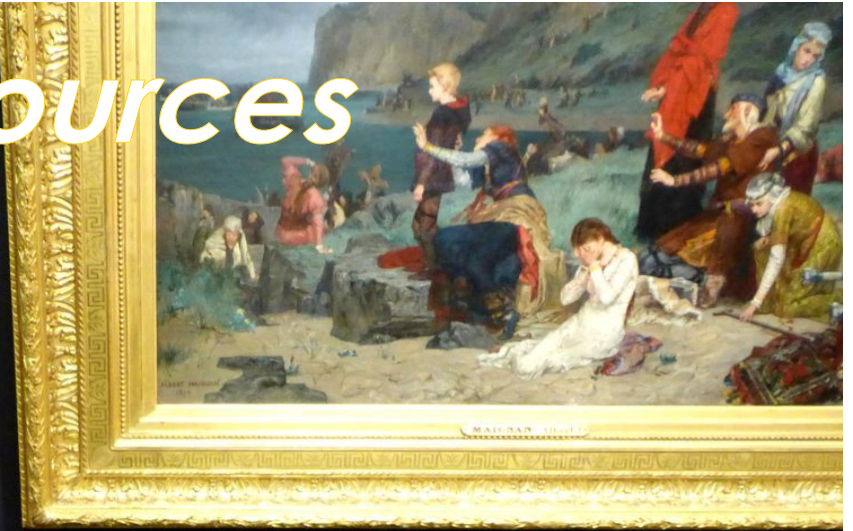
musées Orsay-Orangerie

Musée d'Orsay - 62 rue de Lille - 75343 PARIS Cedex 07
tél. : 01 40 49 48 60 - mel : cgt@musee-orsay.fr

Musée de l'Orangerie - Jardin des Tuileries - 75001 PARIS
mel : org.cgt@musee-orangerie.fr

Paris, le 2 décembre 2015

Les ressources propres toujours boostées, mais à quel prix ?



**Augmenter la fréquentation de 125.000 visiteurs supplémentaires :
ouvrir le 7^e jour (de fermeture)**

**Compte rendu
du Conseil
d'administration M'OO
du 24 novembre 2015**

En bref :

Activités et affaires financières	page 4
Budget initial 2016 (<i>délibération</i>)	
Avis : 1 abstention (CGT) – 13 voix favorables	
Budget rectificatif 2015 n° 1 (<i>délibération</i>)	
Avis : 1 abstention (CGT) – 13 voix favorables	
Contrôle interne budgétaire et comptable (<i>information</i>)	
Politique d'éducation artistique et culturelle (<i>information</i>)	page 7
Politique tarifaire	page 8
Droit d'entrée du musée d'Orsay (<i>délibération</i>)	
Avis : 1 voix défavorable (CGT) – 1 abstention (liste indépendante) 12 voix favorables	
Carte blanche (<i>délibération</i>)	
Avis : 1 voix défavorable (CGT) – 13 voix favorables	
Visites conférences (<i>délibération</i>)	
Avis : 14 voix favorables (unanimité)	
Maîtrise et transparence des dépenses des dirigeants et conditions de rémunération des dirigeants	page 9
Document unique de cadrage sur les règles et procédures internes concernant les dépenses des dirigeants (<i>délibération</i>)	
Avis : 14 voix favorables (unanimité)	
Conditions de rémunération des dirigeants (<i>délibération</i>)	
Avis : 1 voix défavorable (CGT) – 1 abstention (membre nommé) 12 voix favorables	
Abandon de créances (<i>délibération</i>)	page 11
Avis : 1 abstention (CGT) – 13 voix favorables	
Conventions	page 11
AOT SNCF ascenseur parvis (<i>délibération</i>)	
Avis : 14 voix favorables (unanimité)	
AOT SAMO société des Amis (<i>délibération</i>)	
Avis : 1 voix défavorable (CGT) – 1 abstention (liste indépendante) 12 voix favorables	
AOT MOC association Musée d'Orsay club (<i>délibération</i>)	
Avis : 1 voix défavorable (CGT) – 13 voix favorables	
Avenant n° 2 DSP gestion des audioguides (<i>délibération</i>)	
Avis : 1 voix défavorable (CGT) – 13 voix favorables	
Procès verbal du CA du 23 juin 2015 (<i>délibération</i>)	page 12
Avis : 14 voix favorables (unanimité)	

En détail :

Composition du C.A.

Membres de droit :

Le président du conseil d'administration : M. **Guy Cogeval**, président de l'EPM'O

Représentants de l'État :

- M. **Christopher Miles**, secrétaire général du MCC (*excusé*), non représenté
M. **Vincent Berjot**, directeur général des patrimoines (*excusé*), représenté par :
M^{me} **Marie-Christine Labourdette**, DGP service des musées de France,
M. **Denis Morin**, directeur du Budget (*excusé*), représenté par :
M. **Hugo Le Floc'h**, adjoint au chef de bureau Culture, jeunesse et sports
M. **Philippe Lonné**, sous-directeur de la Direction du budget au Ministère du budget, des comptes publics et de la réforme de l'État.

Membres nommés :

- M^{me} **Maryvonne Chamboduc de Saint-Pulgent**, ex-conseiller d'État
M. **Jérôme Clément**, administrateur civil, président de société audiovisuelle
M. **Samuel Keller**, directeur de la fondation Beyeler
M^{me} **Dominique Reiniche**, chairman Europe de 'The Coca-Cola Company' (*excusée*)
M^{me} **Aline Sylla-Walbaum**, directrice générale de Christie's France
M^{me} **Teresa Cremisi**, éditrice, directrice générale de Madrigall éditions

Représentants élus des conservateurs :

- | | |
|---|---|
| M ^{me} Isolde Pludermacher (<i>excusée</i>) | suppléante : M ^{me} Claire Bernardi |
| M ^{me} Isabelle Cahn | suppléante : M ^{me} Marie Robert |
| M. Xavier Rey (<i>excusé</i>) | suppléante : M ^{me} Ophélie Ferlier |

Représentants élus des personnels :

- | | |
|---|--|
| CGT : M. Franck Granados (<i>excusé</i>) | suppléante : M ^{me} Catherine Toulgoat |
| Liste indépendante : | |
| M. Abdelmajid El Bouqdaoui | suppléante : M ^{me} Antonine Fulla |

Membres avec voix consultatives :

- M^{me} **Laurence des Cars**, directrice du musée de l'**Orangerie**
M. **Yves Badetz**, directeur du musée national Hébert
M. **Alain Lombard**, administrateur général de l'EPM'O
M. **Daniel Le Gac**, agent comptable de l'EPM'O
M^{me} **Agnès Raffejeaud**, contrôleur général économique et financier, DGP MCC

Invités :

- M^{me} **Anne Meny-Horn**, administrateur général adjoint du musée d'Orsay
M. **Philippe Casset**, chef du département administratif et financier de l'EPM'O
M. **Luc Bouniol-Laffont**, chef du service culturel et de l'auditorium
M^{me} **Axelle Glapa**, chargée de missions affaires générales de l'EPM'O

Introduction du président

À la réouverture du musée d'Orsay mardi 17 novembre, resté fermé le week-end à la suite des attentats du 13 au soir, la ministre de la Culture est venue en matinée saluer l'implication et l'attitude des personnels.

À ce moment-là, le président du M'O était, lui, en route pour Turin afin de se voir décerner la distinction de *doctor honoris causa* de l'Académie des Beaux-arts de Turin. Interrogé par *La Repubblica* sur l'opportunité d'un report de cette réception, Guy Cogeval répond qu'il convient de reprendre la vie normale.

Le président M'O était de retour au musée d'Orsay pour la commission des acquisitions mercredi 23 et le Conseil d'administration du 24.



Lundi 2 novembre (jour de fermeture)

L'Atelier du peintre de Courbet a dû quitter sa cage de verre mécénée et être transféré lundi 2 novembre (jour de fermeture) en réserves pour effectuer sa restauration.

Beaucoup de donateurs du mécénat participatif regrettent de n'avoir pu jusqu'à présent observer le travail de

restauration, comme c'était prévu dans la promotion de cette opération de restauration, qui insistait sur sa visibilité par le public.

Le CA précise « dans la mesure du possible. »

Activités et affaires financières

Budget initial 2016

Avis : 1 abstention (CGT)

13 voix favorables

La subvention d'État : son montant - 8,19 millions € - est légèrement inférieur à celui de 2015 (8,27 M €), suite au transfert de 0,7 M € lié aux 4 titularisations « Sauvadet ». Il n'est que de 7,7 M € après déduction de la mise en réserve (8 % hors masse salariale).

Les ressources propres : « Le budget 2016 est construit sur la base d'une fréquentation en hausse : 4,25 M de visiteurs pour les deux musées. » (dossier CA)

Soit 125.000 visiteurs de plus qu'en 2015 ! Grâce à l'ouverture du jour de fermeture (3,45 M pour Orsay et 0,8 M pour l'Orangerie).

Pourtant, le PLF (projet de loi de finance 2016 Culture) ne parle pour le M'OO que du « maintien de la fréquentation à un niveau élevé (4,1 millions de visiteurs annuels) »

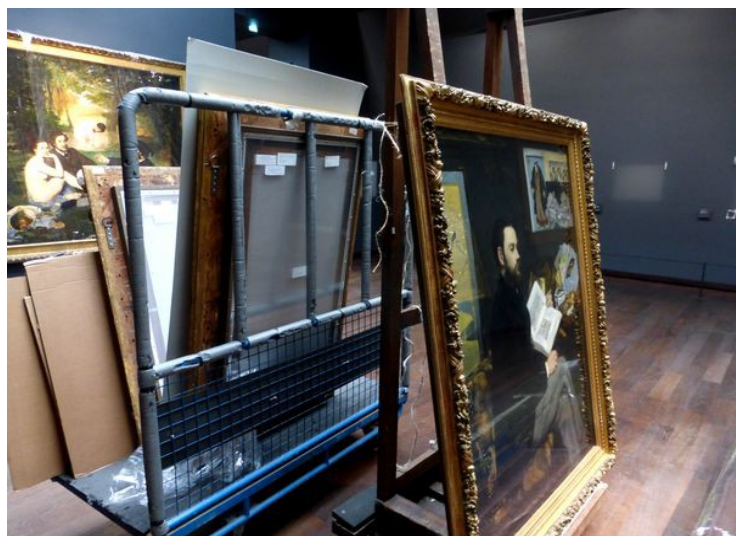
Nous voici bien encore une fois face à un double discours :

- d'un côté, des ministres de la Culture (Filippetti, Pellerin) qui déclarent que la course à la fréquentation n'est pas l'indicateur d'un service public de qualité et donc pas l'axe majeur de la politique culturelle du ministère ;

- de l'autre, les dirigeants d'établissements publics qui eux ne parlent que de « développement de la fréquentation. » (cible en hausse annuelle)

La performance permanente conduit à fixer des cibles de fréquentation chaque année en augmentation continue. Une course aux chiffres en hausse permanente, qui ne peuvent être atteints que par l'augmentation sans fin des amplitudes d'ouverture : 1^{er} janvier, jour de fermeture, soirées et nocturnes, puis ensuite dès 8 h du matin pour les touristes asiatiques, et à terme 24/24 h, 365/365 j. Et après ?

Cette performance augmentée chaque année détermine le montant de la part variable des dirigeants (cf. infra). Elle met le fonctionnement des équipes en tension et en surchauffe, dégrade les conditions de travail et de santé au travail des personnels du fait d'une surfréquentation et d'une suractivité. Elle dégrade aussi la qualité d'accueil du public, l'enjeu se résumant à la question : combien de temps un visiteur à l'intérieur du musée va-t-il bloquer l'entrée de celui qui attend à l'extérieur ?



Lundi 2 novembre (jour de fermeture)

Les locations d'espaces : en légère baisse, elles ne représentent que 3 % des recettes propres (4 % en 2014).

Les expositions internationales : les recettes sont en forte progression du fait de contrats plus nombreux et plus

importants, et de l'opération avec Abou Dhabi. En grimpant de 5 à 7 millions € entre 2014 et le prévisionnel 2016, ces recettes financières de locations des chefs-d'œuvre augmentent de 13 % à 17 % leur part dans les ressources propres.

Ces mouvements incessants d'œuvres aux quatre coins du monde ont un prix, celui de l'usure et de la détérioration des chefs-d'œuvre :

Bonnard, à Madrid puis San Francisco
Monet à Turin (oct. 2015 – janv. 2016)
La couleur de Van Gogh à Matisse, à Barcelone (oct. 2015 - janv. 2016) puis au Brésil (mars-août 2016)
Portraits impressionnistes, à Rome (2015-16)
Renoir, à Tokyo (Nikkei 2015-2016)

Magazine *L'œil* (novembre 2015) sur l'expo *Triomphe de la couleur* (Barcelone, MAPFRE) : « Les têtes d'affiche d'Orsay et de l'Orangerie sont là, au grand complet : Van Gogh, Seurat, Gauguin, Denis, y compris des pièces qui ne quittent qu'exceptionnellement les bords de Seine. »

Y compris également des œuvres très fragiles, signalées par les scientifiques : « **Ne doit plus voyager.** »

Quant au public touristique venu des quatre coins du monde, il s'étrangle de payer plein tarif pour ne pas voir tous ces chefs-d'œuvre absents des cimaises des musées d'Orsay et de l'Orangerie.

Enfin, cette accélération de la circulation mondiale des chefs-d'œuvre se heurte à l'insuffisance d'effectifs de régisseurs et d'installateurs pour gérer, dans les conditions rigoureuses requises, le volume toujours accru de ces mouvements d'œuvres, concentrés le jour de fermeture.

« Le taux de ressources propres s'inscrit à **58 %** en 2016, soit son plus haut niveau historique, un niveau qui **a presque triplé en dix ans.** » (c'est le dossier du CA qui souligne cette « performance »).

En 2014, le dossier soulignait que :
 « le niveau du taux des ressources propres qui s'inscrit à **55 % a doublé en dix ans.** »

En un an seulement, le taux d'autofinancement a fait un grand bond du double au triple ! C'est Bercy qui est ravi de pouvoir fermer progressivement le robinet des subventions.

Dépenses de fonctionnement

La CGT-M'OO observe les évolutions suivantes :

M'OO	2014	2015	2015 rectifié
↘ Éducation artistique et culturelle	30.000 €	20.000 €	16.000 €
↗ Connaissance et développement des publics	470.000 €	520.000 €	523.000 €

Le renouvellement du marché de nettoyage conduit à une économie de 100.000 €, soit - 6 %.

Les travaux du médian Seine et des salles d'exposition du rez-de-chaussée, censés débuter en février 2017, nécessitent le déplacement de l'ensemble des œuvres du secteur médian Seine et de la galerie impressionniste (où sera disposée l'exposition *Paysage mystique*). Tous les tableaux, sculptures et objets d'art seront stockés en réserves extérieures, pour un coût de 500.000 €.

Pas loin de 50 % des espaces muséographiques seront en travaux en 2017-2018.

Dépenses d'investissement

Le coût prévisionnel de la rénovation des espaces muséographiques du médian Seine s'élève à 10 millions €.

Le coût de la rénovation des espaces d'expositions temporaires du rez-de-chaussée s'élève à 600.000 €.

Les copains d'abord

Nous avons parié 10 contre 1 fin 2014 que l'architecte qui tirerait le gros lot de maîtrise d'œuvre du projet du médian Seine serait le même que celui qui a réalisé en 2010-2011 le Nouvel Orsay 5^e étage et médian Lille.

Pari gagné, sans surprise !

Challenges (30/6/2014) : « Wilmotte & Associés sont plébiscités par les stars du business et les groupes du CAC 40.

Wilmotte est l'architecte qui parle à l'oreille des patrons. Celui que le CAC 40 s'arrache. LVMH, L'Oréal, Schneider Electric, Bouygues, Safran... Collectionneur d'art, il fréquente des milliardaires qui partagent sa passion. »

Tout ce qui fait frémir d'aise le patron du musée d'Orsay !

Le M'O va acquérir les 8 bancs en verre (4 grands dans la galerie impressionniste + 4 petits dans les salles d'exposition du 5^e étage) pour un montant de 800.000 €. Ils avaient été déposés au M'O par l'artiste en 2011 pour une durée de cinq ans.



Lundi 2 novembre (jour de fermeture)

L'accueil d'une **donation exceptionnelle** d'une centaine d'œuvres implique la création de 1100 m² supplémentaires d'espaces muséographiques à horizon 2019.

« La bibliothèque et la documentation de la Conservation (4^e étage) offrent le volume et l'emplacement adéquats. » indique le dossier.

Coût de cet aménagement : 10 millions €. Un investissement d'au moins 5,5 millions € sera nécessaire pour financer les travaux d'aménagement et la provision immobilière du nouveau site d'accueil (non déterminé) de ces deux services.

Pour financer la totalité de ces besoins, un prélèvement est effectué sur le fonds de roulement, ainsi qu'une ponction sur la trésorerie disponible.

Les travaux de restauration de la verrière de la nef (couvert) ne seront pas engagés avant 2019. Souhaitons qu'il ne pleuve pas trop d'ici là !

Budget 2015 rectificatif n°1

Les dépenses de masse salariale sont ajustées à la baisse du fait que 13 contrats d'emplois d'avenir seulement ont été consommés en ETPT au lieu de 20 en prévisionnel.

L'inauguration du musée Louvre Abou Dhabi, initialement prévue le 2 décembre 2015, est repoussée d'une année, ce qui entraîne un report de la rémunération des prêts d'œuvres.

En revanche, 100.000 € supplémentaires ont été encaissés en recettes au titre de prestations intellectuelles fournies à l'Agence France Muséum.

Le résultat d'exploitation du nouveau café de l'**Orangerie** est de 46 % inférieur aux prévisions.

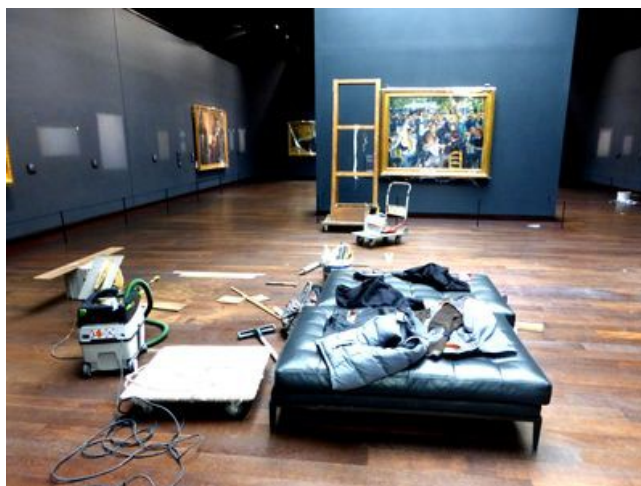
Le budget d'investissement a également été ajusté à la baisse du fait de l'ajournement des études de programma-

tion pour le musée Hébert (300.000 €) et du report de la rénovation des sanitaires de l'accueil des groupes.

Le plan pluriannuel d'investissement 2014-2019 s'élève à :
12 millions € pour l'entretien et restauration du bâtiment ;
41 millions € pour les aménagements muséographiques.

Contrôle interne budgétaire et comptable

La **CGT-M'OO** note que le comité de pilotage chargé de ce plan d'action est composé de la plupart des chefs de service, à l'exception du chef du service culturel-auditorium et de la conservation.



Lundi 9 novembre (jour de fermeture)

Politique d'éducation artistique et culturelle

Bilan 2015 et plan d'action 2016 pour l'éducation artistique et culturelle.

La fréquentation des groupes scolaires a fortement baissé en 2015, suite au plan Vigipirate attentat dès janvier (Charlie hebdo) : de - 50 % au musée d'Orsay, et jusqu'à - 80 % au musée de l'**Orangerie**.

Outre Vigipirate, il est à observer que les sujets des expositions temporaires ne sont guère adaptées au public scolaire, plusieurs étant même déconseillés – et en partie interdites – aux moins de 18 ans.

La création d'un nouvel espace pédagogique au musée d'Orsay (atelier enfants), bien qu'inscrite dans le contrat de performance, le Projet scientifique et culturel et le Budget initial 2015, « fer de lance de la politique éducative », est... reportée à 2017-2018.

Les classes d'éducation prioritaire seront dédoublées en 2016 (comme c'était systématiquement le cas par le passé).

« 2016 devrait marquer une phase de développement pour l'offre éducative, avec l'ouverture progressive du musée aux groupes scolaires le lundi, dont la mise en œuvre coïncidera heureusement avec la célébration du 30^e anniversaire du musée.

L'offre éducative devrait s'accroître de manière significative avec l'accueil de groupes le lundi, jour habituel de fermeture »

Les « créations » d'emplois fléchés « ouverture du 7^e jour », moyens humains « renforcés », sont déjà en baisse de 1 emploi temps plein par rapport aux annonces faites par la direction M'O en « concertation » d'octobre et au CT du 19 novembre, et sur le volet des contractuels d'établissement titre 3, et de 1 ETP de titulaire au DAS surveillance musée :

Dossier C.T. EPMO 19/11	Dossier C.A. EPMO 24/11
3 emplois ETPT EPMO service culturel éducatif	1,5 emploi ETPT EPMO service culturel éducatif
1 emploi ETPT EPMO dépt. Publics-vente	1,6 emploi ETPT EPMO dépt. Publics-vente

En outre, on découvre une nouveauté : 1 emploi ETPT « fléché ouverture du 7^e jour » n'est pas un emploi permanent, mais de la vacation occasionnelle des plus précaires « pour assurer des remplacements », quels qu'ils soient.

Quand l'éducation artistique sert d'argument pour reconstituer de la précarité bien flexible.



Lundi 16 novembre (jour de fermeture)

Politique tarifaire

La CGT-M'OO fait observer que les changements tarifaires sont toujours soumis au dernier Conseil d'administration de l'année (novembre), ce qui suscite un double travail de facturation pour les équipes du dépt. Publics-vente : les ventes et réservations pour le mois de janvier 2016, effectuées dès le mois d'août 2015, doivent être corrigées des modifications tarifaires.

Droit d'entrée du musée d'Orsay

Avis : 1 voix défavorable (CGT)
1 abstention (liste indépendante)
12 voix favorables

En 2016, les tarifs du droit d'entrée du musée d'Orsay poursuivent leur régulière augmentation :

billet unique plein tarif : 12 €
(+ 1 € = + 9 %)
billet unique tarif réduit : 9 € (+ 0,50 €)

La **CGT-M'OO** demande des précisions sur la part, dans les recettes de billetterie, des PMP (Paris Museum Pass) pour Orsay.

Les ventes PMP sont en hausse. Cette part sera indiquée dans les prochains bilans. Le M'O est en cours de renégociation de la répartition de la redevance sur les recettes PMP.

Carte blanche

Avis : 1 voix défavorable (CGT)
13 voix favorables

En 2016, les tarifs de la Carte blanche sont augmentés :

plein tarif solo : 49 € (+ 3 € = + 6,5 %)
plein tarif duo : 76 € (+ 4 € = + 5,5 %)
tarif réduit solo : 39 € (+2 € = + 5,5 %)
tarif réduit duo : 62 € (+ 4 € = + 7 %)

Visites conférences

Avis : 14 voix favorables (unanimité)

Les groupes scolaires et du champ social en visite d'1h30 avec conférencier acquittent jusqu'à présent un droit de conférence de 52 € (scolaires), 40 € (champ social).

Il est proposé en 2016 d'adopter la gratuité des visites-conférences.

La perte de recettes est limitée : elle est estimée à 120.000 €. Une somme inférieure aux coûts de gestion élevés de son recouvrement (facturation, encaissement, annulations nombreuses, relances d'impayés...)

En remplaçant le tarif de droit de conférence par la gratuité, le M'O fait en réalité des économies, en coûts complets.

Dans le cadre du projet Plat'O, les équipes de réservations de groupes (mutualisées au musée d'Orsay) pourront donc se recentrer sur la gestion complète des

groupes adultes.

La gratuité risque d'augmenter le nombre d'annulations intempestives : pour limiter ce risque, le M'O prévoit de faire signer par les chefs d'établissements scolaires une lettre d'engagement sur l'honneur.

Quant aux réservations scolaires déjà effectuées pour janvier 2016, les établissements ayant réglé à l'avance le droit de conférence se verront remboursés.



Lundi 16 novembre – Orangerie – entrée du musée, réouverture après les attentats : une information primordiale

Dépenses et rémunérations des dirigeants

Document unique de cadrage sur les règles et procédures internes concernant les dépenses des dirigeants

Avis : 14 voix favorables (unanimité)

Les « dirigeants » sont les deux responsables exécutifs du plus haut niveau : le président et l'administrateur général.

Ce point est à l'ordre du jour par suite d'une instruction MCC du 22 juin 2015 « pour la maîtrise et la transparence des dépenses des dirigeants ».

Doivent être établis :

- un bilan des dispositifs de contrôle interne des dépenses de fonctionnement des dirigeants (avec mention dans le rapport d'activités)
- un tableau de bord trimestriel de suivi mensuel des dépenses des dirigeants (DAF et Agence comptable)
- un document unique de cadrage des règles et procédures internes concernant les moyens mis à disposition des dirigeants.

Ce document consigne l'ensemble des règles et procédures internes concernant les repas professionnels et réceptions, les véhicules et déplacements, les logements, les collaborateurs directs, les prestations d'étude et de conseil.

La CGT-M'OO note que l'organigramme de la présidence ne mentionne plus de chef de cabinet mais un conseiller. Toutefois, ce conseiller est toujours mentionné « chef de cabinet » sur des sites web partenaires...

La direction M'O déclare que :

« aucune dépense de prestation ou d'étude directement liée à l'exercice de la présidence n'a été engagée au cours des trois dernières années. »

En revanche, en 2012, année de l'élection du président de la République, pour l'image du président du M'O, des solutions personnalisées...

La CGT-M'OO dénonce une fois encore la fermeture au public d'une salle du parcours muséographique, la salle des Fêtes, en ouverture publique, jeudi 29 octobre, l'après-midi et soirée (nocturne),

pour cause de réception organisée par le président du M'O / remise de décoration. Une sauterie qui pouvait très bien se dérouler dans un autre lieu, non ouvert au public, comme le fumoir.

À propos du fumoir, autrefois utilisé comme salle de réunion, dorénavant salon privé exclusif du président du M'O :

est-il normal de faire surveiller les abords de cette salle, lorsque le président y déjeune avec ses invités, par un agent d'accueil-surveillance prélevé sur l'effectif des salles muséographiques publiques ?

Et à l'inverse, est-il normal d'y laisser parfois 24 h sans surveillance des œuvres sur chariots, non sécurisées, sans alarmes (porte du fumoir fermée à clef) ?

Pour la CGT-M'OO, non : on marche sur la tête !

Conditions de rémunération des dirigeants

Avis : 1 voix défavorable (CGT)
13 voix favorables

Le président et l'administrateur général sont deux fonctionnaires titulaires du ministère de la Culture, nommés à l'EPM'O par l'État. Ils devraient donc être rémunérés par l'État. Or, ils sont rémunérés par l'EPMO sur la masse salariale de l'établissement, en contrats T3.

Ces contrats prévoient, outre le GVT (part personnelle, ancienneté) et le mérite (part fonctionnelle) - comme les autres contractuels -, une troisième part, variable (résultats), ce qui n'est pas prévu par les conditions de rémunération des agents contractuels. Il est donc proposé au CA de délibérer pour fonder pleinement en droit cet aspect dérogatoire de la rémunération des dirigeants, dont les plafonds de part variable sont confidentiels.

La CGT-M'OO n'est pas favorable à cette exception aux règles de gestion des agents contractuels, qui attribue un intéressement aux résultats chiffrés (en particulier au taux de ressources propres) et délaisse les autres critères : qualité du service public (préservation du patrimoine, qualité d'accueil...), qualité de vie au travail des personnels, qualité des relations sociales.



Lundi 23 novembre (jour de fermeture)

Abandon de créances

Avis : 1 abstention (CGT) – 13 voix favorables

Il s'agit de valider sur le plan comptable 61.000 € HT en pertes pour cause d'irrecouvrabilité totale et définitive des créances par suite de liquidation judiciaire d'un éditeur, co-éditeur avec le M'O de 5 livres d'art sans écriture comptable avant fin 2012.

Deux abandons de créances ont déjà été présentés pour les mêmes motifs en juin

dernier concernant une location d'espaces (cf. compte rendu CGT-M'OO du CA 23 juin 2015), et l'an passé, en 2014, concernant d'autres livres d'art en coéditions, pour 95.000 €.

Les dépréciations de comptes clients augmenteraient-elles les risques financiers ?

Conventions

AOT SNCF ascenseur parvis

Avis : 14 voix favorables (unanimité)

La SNCF souhaite construire un ascenseur reliant les quais de la gare RER C au parvis du musée, à côté de l'escalier existant. L'emprise est de 8 m².

L'autorisation gratuite est octroyée pour une durée de 25 ans, qui peut être tacitement renouvelée.

Le dossier indique que « Il est prévu que le kiosque sandwicherie formera avec l'ascenseur un élément unique et homogène ». Ce qui laisse sous-entendre que le kiosque serait agrandi pour englober l'angle de l'escalier. La CGT-M'OO demande si la direction M'O prévoit d'agrandir la surface du kiosque-sandwicherie. Réponse : ça a été envisagé, mais ce ne sera pas le cas.

AOT SAMO société des Amis

Avis : 1 voix défavorable (CGT)
13 voix favorables

France Domaine demande d'appliquer une redevance à la Société des Amis du musée d'Orsay pour occupation temporaire d'espaces du domaine public mis à sa disposition (bureau, local, comptoir).

AOT association Musée d'Orsay club

Avis : 1 voix défavorable (CGT)
13 voix favorables

France Domaine demande d'appliquer une redevance au M'OC (association du personnel) pour occupation temporaire d'espaces du domaine public mis à sa disposition (bureau et salle de sport).

La direction M'O assure tacitement que la subvention au M'OC sera relevée d'un montant équivalent. La CGT-M'OO note que ce montant sera imputé sur la ligne budgétaire « action sociale » pour permettre de verser une redevance à France Domaine : des jeux d'écriture pour de l'argent qui va de l'État à l'État.

Avenant n° 2 DSP gestion des audioguides

Avis : 1 voix défavorable (CGT)
13 voix favorables

La délégation de service public est modifiée afin de permettre la vente en ligne et à l'avance chez les revendeurs des audioguides en option avec le billet d'entrée.

Pour la CGT-M'OO, c'est la première étape avant la possible vente liée billet+audioguide obligatoire, comme cela se pratique dans certains établissements. Ce qui est, tout comme le billet unique, de la vente forcée.

Responsabilité sociétale des organisations – dévpt durable

Ce point est reporté d'un semestre, à juin 2016.

Ça laisse le temps à la direction de mettre à jour le document qui sur les « déplacements écoresponsables » déclare 4 véhicules utilitaires, mais 'oublie' les 2 véhicules de tourisme et les 2 roues (dont 1 scooter maxi de 400 cc).

Procès verbal du CA du 23 juin 2015

Avis : 13 voix favorables ;
1 abstention (membre nommé absent
à la séance du 23 juin)

Notons que la liste « indépendante » qui se charge – en lieu et place de la direction - de la communication interne administrative du Conseil d'administration diffuse toujours à tous les utilisateurs M'OO le projet de PV non signé, avant corrections éventuelles des membres de droit, nommés et personnes qualifiées. Le PV corrigé et signé ne nous est jamais transmis par la direction.

MCC 19/11/2015 : signature de protocoles nationaux pour le **développement du mécénat culturel.**

« Dans un souci de traitement équitable de leurs partenaires et de transparence, il est recommandé aux organismes bénéficiaires d'établir un barème de la valeur des contreparties proposées aux mécènes, et de l'actualiser. Dans le cas d'organismes régis par un conseil d'administration, il est préconisé que ce barème soit préalablement approuvé par celui-ci. »

Les élus CGT-M'OO au C.A. n'ont pas connaissance de la mise à l'ordre du jour de ce barème des contreparties.

Nous attendons donc qu'il nous soit communiqué très prochainement, avant le prochain C.A. de février 2016.

Adhérez à la CGT

CGT musée d'Orsay, 62, rue de Lille,
75343 PARIS cedex 07

CGT musée de l'Orangerie, Jardin des Tuileries, 75001
PARIS